

## FICHE SIGNALÉTIQUE

PRODUIT: SANI-SOL BUBBLE GUM

Page 1

### SECTION 01: PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT/FOURNISSEUR..... LES INVESTISSEMENTS B.S.C. INC.  
ADRESSE DE FABRICANT/FOURNISSEUR..... 109 IBER RD, UNIT #3, OTTAWA, ON K2S 0X5 613-744-8896  
NOM DU PRODUIT..... SANI-SOL BUBBLE GUM  
UTILISATION DU PRODUIT..... SOLUTION POUR LES TOILETS PORTABLE  
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE ..... CANUTEC 613-996-6666

### SECTION 02: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS



#### ITINÉRAIRE D'ENTRÉE:

CONTACT AVEC LA PEAU ..... CAUSE DES BRULURES. LES SYMPTÔMES PEUVENT INCLURE UNE DOULEUR, UNE DÉMANGEAISON, UNE DÉCOLORATION, UNE ENFLURE ET UNE VÉSICATION. PEUT CAUSER UNE DERMITE. UN CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ RISQUE DE PROVOQUER UNE SENSIBILISATION CUTANÉE. NOCIF SI ABSORBÉ PAR VOIE CUTANÉE. SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION : DÉPRESSION DU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL AVEC MAL DE TÊTE, STUPEUR, COMPORTEMENT NON COORDONNÉ OU ÉTRANGE, OU PERTE DE CONSCIENCE. LE CONTACT CUTANÉ PROLONGÉ ET(OU) RÉPÉTÉ AVEC LA MATIÈRE TREMPÉE DE MÉTHANOL A CAUSÉ DES EFFETS TOXIQUES, Y COMPRIS DES EFFETS SUR LA VUE ET LA MORT.

ABSORPTION PAR LA PEAU ..... N.D.

CONTACT AVEC LES YEUX..... CE LIQUIDE PEUT CAUSER DES LÉSIONS GRAVES ET PERMANENTES AINSI QUE LA CÉCITÉ. CAUSE DES BRULURES AUX YEUX. LES VAPEURS CAUSENT DE L'IRRITATION. LES SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION PEUVENT INCLURE : IRRITATION OCULAIRE, SENSATION DE BRÛLURE, DOULEUR, LARMOIEMENT INTENSE ET/OU CHANGEMENT DE LA VUE.

INHALATION..... NOCIF SI INHALÉ. PROVOQUE UNE GRAVE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES. LES SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION PEUVENT INCLURE: DÉPRESSION DU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL AVEC NAUSÉE, ÉTOURDISSEMENT, MAL DE TÊTE, STUPEUR, MANQUE DE COORDINATION OU COMPORTEMENT ÉTRANGE, OU PERTE DE CONSCIENCE. ÉCOULEMENT NASAL, ENROUEMENT, TOUX, DOULEUR À LA POITRINE, GÊNE RESPIRATOIRE. UNE ACCUMULATION DE FLUIDE DANS LES POUMONS (OEDÈME PULMONAIRE) PEUT SE PRODUIRE. UNE BRONCHITE ET/OU UNE BRONCHOPNEUMONIE. UNE EXPOSITION MASSIVE RISQUE DE PROVOQUER UN EMPOISONNEMENT VIOLENT, DES TROUBLES DE LA VUE ET LA MORT.

INGESTION ..... POISON MORTEL EN CAS D'INGESTION. DOULEURS ABDOMINALES GRAVES, PERTE DE CONNAISSANCE, COLLAPSUS, TROUBLES DE LA VISION PERMANENTS OU TEMPORAIRES. CAUSE DES BRÛLURES AUX VOIES DIGESTIVES. SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION : NAUSÉE, VOMISSEMENT, PERTE D'APPÉTIT, IRRITATION GASTRO-INTESTINALE ET/OU DIARRHÉE. ON S'ATTEND À CE QUE LES AUTRES SYMPTOMS SOIENT SEMBLABLES À CEUX DE L'INHALATION.

EFFETS/SYMPTOMS D'EXPOSITION AIGUË..... VOIR CI-DESSUS.

EFFETS/SYMPTOMS D'EXPOSITION CHRONIQUE .. VOIR SECTION 11.

CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION..... N.D.

### SECTION 03: IDENTIFICATION DES RISQUES

INGRÉDIENTS DANGEREUX	C.A.S. #	%	TLV	DL50	CL50
FORMALDEHYDE	50-00-0	10 - 30	VOIR SECTION 11	500 MG/KG (ORALE, RAT)	0.578 MG/L 4 H (IHL, RAT)

METHANOL	67-56-1	1 - 5	VOIR SECTION 11	15800 MG/KG (LAPIN, PEAU)	>32,000 PPM / 8HRS (IHL, RAT)
				5628 MG/KG (ORALE, RAT)	64000 PPM (4H) (IHL, RAT)
				7300 MG/KG (ORALE, SOURIS)	
ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED	68439-46-3	1 - 5	N.D.	> 2,000 MG/KG ESPÈCES : (ORALE, RAT) 3,300 MG/KG ESPÈCES: (DERMALE, RAT)	N.D.

**SECTION 04: PREMIERS SOINS**

CONTACT AVEC LA PEAU .....	EN CAS DE CONTACT, RINCER IMMÉDIATEMENT LA PEAU À GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES. OBTENIR DES SOINS MÉDICAUX. RETIRER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS ET LES NETTOYER AVANT DE LES RÉUTILISER.
CONTACT AVEC LES YEUX.....	EN CAS DE CONTACT, OU SI ON PRÉSUME QU'IL Y A EU CONTACT, RINCER IMMÉDIATEMENT LES YEUX À GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES. APRÈS LE RINÇAGE, OBTENIR IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX.
INHALATION.....	TRANSPORTER LA PERSONNE À L'AIR FRAIS. EN CAS D'ARRÊT RESPIRATOIRE, PRATIQUER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE, OBTENIR IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX.
INGESTION .....	NE PAS FAIRE VOMIR. NE RIEN FAIRE AVALER À UNE PERSONNE QUI EST INCONSCIENTE OU QUI A DES CONVULSIONS. OBTENIR IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX. SI LE VOMISSEMENT SE PRODUIT SPONTANÉMENT, TENIR LA TÊTE DE LA VICTIME PLUS BASSE QUE LES HANCHES POUR EMPÊCHER L'ASPIRATION DU LIQUIDE DANS LES POUMONS.
NOTES AU MÉDECIN .....	LE TRAITEMENT EST BASÉ SUR LE BON JUGEMENT DU MÉDECIN ET SUR LES RÉACTIONS INDIVIDUELLES DU PATIENT. SURVEILLER LES SYMPTÔMES D'OEDÈME PULMONAIRE. ASPIRATION INTO THE LUNGS WILL RESULT IN CHEMICAL PNEUMONITIS.

**SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

RISQUES D'INFLAMMABILITÉ .....	INFLAMMABLE
AGENTS D'EXTINCTION .....	UTILISER DES POUDRES CHIMIQUES SÈCHES, DU CO2, UNE MOUSSE D'ALCOOL OU DE L'EAU PULVÉRISÉE.
POINT D'ÉCLAIR.....	57.6 (C)
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D.
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D.
TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION.....	N.D.
MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE .....	IL CONVIENT DE PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES VÊTEMENTS DE PROTECTION POUR COMBATTE D'INCENDIES. DÉCONTAMINER À FOND LES TENUES DE FEU ET TOUT AUTRE ÉQUIPEMENT AYANT SERVI À COMBATTRE LES INCENDIES AVANT DE LES RÉUTILISER.
RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION .....	UTILISER DE L'EAU PULVÉRISÉE POUR REFROIDIR CONTENANTS ET CHARPENTES EXPOSÉS AUX FLAMMES. LES VAPEURS RISQUENT D'EXPLOSER À DES TEMPÉRATURES ÉLEVÉES EN CAS DE CONTACT AVEC UNE SOURCE D'INFLAMMATION. LES PRODUITS CHIMIQUES OXYDANTS PEUVENT ACCÉLÉRER LA COMBUSTION EN CAS D'INCENDIE. L'EAU D'ÉCOULEMENT ET LE NUAGE DE VAPEUR PEUVENT ÊTRE CORROSIFS. AMÉNAGER DES BARRAGES ET RAMASSER L'EAU UTILISÉE POUR COMBATTRE L'INCENDIE AFIN DE LA NEUTRALISER AVEC SON ÉLIMINATION.

PUISANCE EXPLOSIVE.....	N.D.
SENSIBILITÉ AUX CHOCS MÉCANIQUE.....	N.D.
SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES.....	N.D.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX.....	OXYDES DE CARBONE. FORMALDÉHYDE.

**SECTION 06: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**

MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTEL.....	<p>PORTER UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION APPROPRIÉ. EMPECHER L'ACCES AU PERSONNEL SANS PROTECTION. EMPÊCHER L'ENTRÉE DANS LES ÉGOUTS OU LES RUISSEaux, FAIRE DÉRIVER LE COURANT DU PRODUIT RÉPANDU S'IL Y A LIEU. CONSULTER LES AUTORITÉS LOCALES. CIRCONSCRIRE L'ENDROIT DANGEREUX ET EN INTERDIRE L'ACCÈS. ÉLIMINER TOUTES LES SOURCES D'INFLAMMATION. RESTER EN AMONT DU VENT, À L'ÉCART DES ESPACES BAS ET VENTILER LES LIEUX FERMÉS AVANT D'Y ENTRER. CONFINER LE DÉVERSEMENT AU MOYEN D'UNE DIGUE. EN CAS DE RISQUE D'INCENDIE, COUVRIR LE DÉVERSEMENT AVEC UNE MOUSSE FEUILLOGÈNE AQUEUSE ANTI-ALCOOL OU UTILISER UN BROUILLARD D'EAU POUR DISPERSER LES VAPEURS. EMPÊCHER LE MATIÈRE DÉVERSE D'ENTER DANS LES ÉGOUTS, LES ESPACES CLOS, LES TUYAUX D'EVACUATION ET LES COURS D'EAU. N'UTILISER QU'UNE QUANTITÉ MINIME D'EAU POUR REPOUSSER LE PRODUIT DÉVERSÉ VERS LE TERRAIN D'ÉPANGADE OU LES PUISARDS. DÉVERSEMENT MINEUR: RÉCUPÉRER À L'AIDE D'UNE SUBSTANCE ABSORBANTE ET METTRE DANS DES CONTENANTS AU MOYEN D'UNE PELLE. DÉVERSEMENT MAJEUR: ÉVITER LA CONTAMINATION DES VOIES D'EAU. ENDIGUER PUIS POMPER DANS DES CONTENANTS APPROPRIÉS. NETTOYER CE QUI RESTE AVEC UNE MATIÈRE ABSORBANTE ET METTRE DANS UN CONTENANT DE RÉCUPÉRATION APPROPRIÉ; LAVÉ AVEC DE L'EAU.</p>
--	---

**SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

PROCEDURES DE MANUTENTION ET L'EQUIPEMENT.....	<p>UTILISER DANS UN ENDROIT BIEN AÉRÉ. ÉVITER D'OUVRIR ET DE FERMER FRÉQUEMMENT LES CONTENANTS. MANIPULER ET OUVRIR LES CONTENANTS AVEC PRÉCAUTION. NE PAS ENTREPOSER À PROXIMITÉ D'OXYDANTS, D'ACIDES FORTS ET D'ALCALIS FORTS. TENIR À L'ÉCART DE TOUTE SOURCE D'INFLAMMATION. UNE TEMPÉRATURE BASSE ENTRAÎNE LA FORMATION DE PARAFORMALDÉHYDE. ÉVITER TOUS CONTACTS AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS. EVITER DE RESPIRER LES VAPEURS. S'ASSURER QUE TOUTES LES METHODS APPROPRIÉES DE MISE A LA TERRE SONT EN PLACE. LAVÉ LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS AVANT DE LES PORTER DE NOUVEAU. ÉLIMINER LES VÊTEMENTS EN CUIR CONTAMINÉS. SE LAVÉ À FOND APRÈS MANIPULATION.</p>
D'ENTREPOSAGE .....	<p>ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS, SEC ET BIEN VENTILÉ, LOIN DE LA CHALEUR ET DES SOURCES D'INFLAMMATION. CONSERVER LE RÉCIPIENT BIEN FERMÉ. ENTREPOSER À UNE TEMPÉRATURE SITUÉE ENTRE 55 ET 65 C (130 ET 150 F). ENTREPOSER RECOMMANDÉ DANS UN AGITATEUR. ENTREPOSER À L'ÉCART DE L'ENSOLEILLEMENT DIRECT ET SUR UN PLANCHER IMPERMÉABLE. ENTREPOSER À DISTANCE DES MATIÈRES INCOMPATIBLES. ENTREPOSER CONFORMÉMENT AUX BONNES HABITUDES INDUSTRIELLES.</p>

**SECTION 08: CONTRÔLES D'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE**

CONTROLES D'INGENIERIE.....	<p>VENTILATION LOCALE RECOMMANDÉE LORSQUE LE SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE EST INSUFFISANT POUR MAINTENIR LA CONCENTRATION DU PRODUIT DANS L'AIR DU LIEU DE TRAVAIL SOUS LA LIMITE D'EXPOSITION CONSEILLÉE.</p>
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION PERSONELLE: PROTECTION DE LA PEAU.....	<p>LE PORT DE GANTS IMPERMÉABLES EST RECOMMANDÉ SI LE CONTACT AVEC LA PEAU NE PEUT ÊTRE ÉVITÉ. GANTS DE BUTYL DE CAOUTCHOUC. ÉVITER TOUT CONTACT CUTANÉ EN PORTANT DES CHAUSSURES, DES GANTS ET DES VÊTEMENTS DE PROTECTION</p>

<p>PROTECTION DES LES YEUX ET DU VISAGE.....</p> <p>PROTECTION RESPIRATOIRE .....</p> <p>MESURES D'HYGIENE .....</p>	<p>ADÉQUATS, SÉLECTIONNÉS CONFORMÉMENT AUX CONDITIONS D'UTILISATION ET AUX RISQUES D'EXPOSITION. LE CHOIX DOIT SE FAIRE EN FONCTION DE LA DURABILITÉ ET DE LA RÉSISTANCE À LA PERMÉABILITÉ DES MATÉRIAUX. TABLIER DE NÉOPRÈNE OU PORTER DES VÊTEMENTS RÉSISTANT DU PRODUIT.</p> <p>LUNETTES PROTECTRICES CONTRE LES AGENTS CHIMIQUES; DE PLUS, PORTER UN ÉLÉMENT FACIAL, S'IL Y A RISQUE D'ÉCLABOUSSURES.</p> <p>SELON L'ÉTENDUE DE LA CONTAMINATION SUR LE LIEU DE TRAVAIL ET LES LIMITES D'UTILISATION SÉCURITAIRE DU RESPIRATEUR, UTILISER UN RESPIRATEUR HOMOLOGUÉ PAR NIOSH. POUR DES CONCENTRATIONS DE FORMALDÉHYDE &gt; 1 ET &lt; 10 FOIS LE NIVEAU D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE ACCEPTABLE: UTILISER UN RESPIRATEUR À PURIFICATION D'AIR AVEC MASQUE COUVRANT TOUT LE VISAGE, ÉQUIPÉ DE CARTOUCHES OU D'UNE BOÎTE HOMOLOGUÉES SPÉCIFIQUEMENT POUR UNE PROTECTION CONTRE LE FORMALDÉHYDE, OU UN RESPIRATEUR MOTORISÉ À PURIFICATION D'AIR AVEC MASQUE COUVRANT TOUT LE VISAGE ET ÉQUIPÉ DE CARTOUCHES OU D'UNE BOÎTE HOMOLOGUÉES SPÉCIFIQUEMENT POUR UNE PROTECTION CONTRE LE FORMALDÉHYDE. L'ÉLÉMENT PURIFICATEUR D'AIR DOIT AVOIR UN INDICATEUR DE FIN DE DURÉE DE SERVICE, OU UN CALENDRIER DE RECHANGE DEVRA ÊTRE ÉTABLI ET REMPLI. SINON, UTILISER UN SYSTÈME À ADDUCTION D'AIR. POUR DES CONCENTRATIONS SUPÉRIEURES À 10 FOIS LE NIVEAU D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE ET INFÉRIEURES À 100 FOIS LE NIVEAU D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE ET LE NIVEAU PRÉSENTANT UN DANGER IMMÉDIAT POUR LA VIE OU LA SANTÉ: UTILISER UN RESPIRATEUR À ADDUCTION D'AIR DE TYPE C AVEC MASQUE COUVRANT TOUT LE VISAGE ET FONCTIONNANT À PRESSION POSITIVE OU EN MODE CONTINU. POUR DES CONCENTRATIONS &gt; AU NIVEAU PRÉSENTANT UN DANGER IMMÉDIAT POUR LA VIE OU LA SANTÉ, OU EN CAS DE CONCENTRATION INCONNUE (COMME PAR EXEMPLE EN CAS D'URGENCE): UTILISER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME AVEC MASQUE À PRESSION POSITIVE COUVRANT TOUT LE VISAGE OU UN RESPIRATEUR À ADDUCTION D'AIR DE TYPE C AVEC MASQUE À PRESSION POSITIVE COUVRANT TOUT LE VISAGE ET ÉQUIPÉ D'UN SYSTÈME AUXILIAIRE DE SORTIE DE SECOURS À APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME À PRESSION POSITIVE. POUR UNE SORTIE DE SECOURS : UTILISER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME AVEC MASQUE À PRESSION POSITIVE COUVRANT TOUT LE VISAGE, OU UN MASQUE COUVRANT TOUT LE VISAGE MUNI D'UNE BOÎTE DE TAILLE INDUSTRIELLE SOUS LE MENTON, À L'AVANT OU À L'ARRIÈRE DE LA TÊTE ET SPÉCIFIQUEMENT HOMOLOGUÉ POUR UNE PROTECTION CONTRE LE FORMALDÉHYDE.</p> <p>FOURNIR DES DOUCHES DE SÉCURITÉ ET OCULAIRES À PROXIMITÉ DES LIEUX DE TRAVAIL.</p>
--	--

**SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ÉTAT PHYSIQUE .....	LIQUIDE
APPARENCE & ODEUR.....	COULEUR BLEUE – SENTEUR DE GOMME BALLOUNE
LIMITE DE DÉTECTION OLFACTIVE .....	N.D.
DENSITÉ.....	~ 1.032
TENSION DE VAPEUR (MMHG).....	N.D.
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1).....	N.D.
TAUX D'ÉVAPORATION .....	N.D.
POINT D'ÉBULLITION .....	N.D.
POINT DE CONGÉLATION .....	N.D.
PH .....	N.D.
SOLUBILITÉ (% DE W/W) .....	SOLUBLE
COEFFICIENT DE PARTAGE HUILE/EAU .....	N.D.

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

STABILITÉ .....	STABLE
CONDITIONS À ÉVITER .....	ÉVITER LA CHALEUR EXCESSIVE, LES FLAMMES NUES ET TOUTES LES AUTRES SOURCES D'INFLAMMATION.
INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER).....	STRONG ACIDS. STRONG ALKALIS. OXIDIZING AGENTS. NITRIC ACID. PERCHLORIC ACID. CHROMIUM TRIOXIDE. MÉTAUX RÉACTIFS (C'EST-À-DIRE, SODIUM, CALCIUM, ZINC ETC.). MATIÈRES RÉACTIONNELLES AUX COMPOSÉS HYDROXYLE. ALLIAGE DE CUIVRE ACIDES FORTS. OXYDANTS.
PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION.....	OXYDES DE CARBONE. FORMALDEHYDES. MONOXYDE DE CARBONE. DIOXYDE DE CARBONE (CO2). ALDÉHYDES. FRAGMENTS D'HYDROCARBURE INFLAMMABLES.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE .....	NE SE PRODUIRA PAS.

**SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

LIMITES D'EXPOSITION .....	FORMALDEHYDE: ACGIH - 0.3 PPM CEILING; OSHA - 5 PPM CEILING, 3 PPM TWA, 10 PPM STEL; DANGER IMMÉDIAT POUR LA VIE OU LA SANTÉ (DIVS) – 20 PPM. METHANOL: ACGIH - 200 PPM TWA (PEAU); 250 PPM STEL (PEAU). OSHA - 200 PPM TWA (PEAU); 250 PPM STEL (PEAU); 260 MG/M³ TWA (PEAU); 325 MG/M³ STEL (PEAU). DANGER IMMÉDIAT POUR LA VIE OU LA SANTÉ (DIVS) – 6000 PPM.
POUVOIR IRRITANT .....	VOIR SECTION 3.
SENSIBILISATION AU PRODUIT.....	N.D.
CANCÉROGÉNICITÉ .....	LE NTP SIGNALA QUE LE FORMALDEHYDE PROVOQUE LE CANCER DES FOSSES NASALES CHEZ LES ANIMAUX DE LABORATOIRE EXPOSÉS AU PRODUIT PAR INHALATION. IL N'EXISTE PAS DE DONNÉES SUFFISANTES POUR DETERMINER LES EFFETS CANCEROGENES DU FORMALDEHYDE CHEZ LES HUMAINS.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION.....	II EST DECLARE CAUSER DES MALFORMATIONS CONGENITALES CHEZ DES RATS EXPOSES A 20.000 PPM.
TÉRATOGENICITÉ.....	SELON DES EXPÉRIENCES SUR LES ANIMAUX, LE MÉTHANOL EST FOETOTOXIQUE, TÉRATOGENÈ ET IL A CAUSÉ DES ANOMALIES COMPORTEMENTALES IMPORTANTES CHEZ LES DESCENDANTS À DES DOSES QUI NE CAUSAIENT PAS D'EFFETS MATERNELLEMENT TOXIQUES. DES ANOMALIES COMPORTEMENTALES ONT ÉTÉ OBSERVÉES CHEZ LA PROGÉNITURE DE RATES AYANT INGÉRÉ DE L'EAU CONTENANT 2 % DE MÉTHANOL.
MUTAGÉNICITÉ .....	LE MÉTHANOL A CAUSÉ DES EFFETS MUTAGÈNES (CELLULES SOMATIQUES) CHEZ LES ANIMAUX DE LABORATOIRE.
PRODUITS SYNERGIQUES TOXICOLOGIQUES .....	N.D.
TOXICITÉ CHRONIQUE.....	N.D.
INFORMATION ADDITIONNELLE.....	FORMALDEHYDE: SES VAPEURS PEUVENT CAUSER UNE IRRITATION VIOLENTE DES YEUX ET DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE. PEUT CAUSER DES LÉSIONS GRAVES EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX. L'EXPOSITION RÉPÉTÉE PAR INHALATION OU ABSORPTION AU MÉTHANOL PEUT ENTRAÎNER UNE INTOXICATION GÉNÉRALE, DES TROUBLES DU CERVEAU, UNE PERTURBATION DE LA VUE ET LA CÉCITÉ. L'INHALATION PEUT AGGRAVER DES ÉTATS ATHOLOGIQUES TELS QUE L'EMPHYSÈME OU LA BRONCHITE. LE CONTACT CUTANÉ RÉPÉTÉ PEUT ENTRAÎNER IRRITATION, DESSÈCHEMENT ET GERÇURES. LES DOSES PLUS FAIBLES PEUVENT ENTRAÎNER DES NAUSEES, DES MAUX DE TÊTE, DES DOULEURS ABDOMINALES, DES VOMISSEMENTS ET DES TROUBLES VISUELS ALLANT D'UNE VUE BROUILLÉE A UNE SENSIBILITÉ A LA LUMIÈRE. LE MÉTHANOL EST TOXIQUE SI INHALÉ ET INGÉRÉ. L'INHALATION DES VAPEURS PEUT CAUSER: CYANOSE, DES EFFETS SUR LES SYSTÈMES NERVEUX CENTRAL, LÉTHARGIE, PERTE DE CONSCIENCE ET MORT. LES EFFETS DE L'INHALATION PEUVENT ÊTRE RETARDÉS. L'INGESTION PEUT CAUSER: MALAISE, DES EFFETS SUR LES SYSTÈMES NERVEUX CENTRAL, GÊNE ET MORT SI LE TRAITEMENT N'EST PAS IMMÉDIAT. L'INGESTION DE MÉTHANOL A CAUSÉ DES EFFETS NÉFASTES (NÉCROSE ET HÉMORRAGIE) SUR LE CERVEAU. LES MALADIES AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION INCLUENT: TROUBLES CUTANÉS ET ALLERGIES, TROUBLES HÉPATIQUES ET MALADIE OCULAIRE. DES RAPPORTS NON DOCUMENTÉS SUGGÈRENT QUE LE PRODUIT PEUT

FORMER UN POLYMÈRE DE SILOXANE SUR LES YEUX, LES POUMONS OU LES AUTRES MEMBRANES MUQUEUSES. L'EXPOSITION À LONG TERME AU MÉTHANOL A ÉTÉ ASSOCIÉE À DES MAUX DE TÊTE, DES ÉTOURDISSEMENTS, UNE CONJONCTIVITE, UNE INSOMNIE ET UNE VUE TROUBLE. L'ABSORPTION DERMIQUE DE QUANTITÉS IMPORTANTES DE MÉTHANOL A CAUSÉ LA MORT D'UN GRAND NOMBRE D'ESPÈCES ANIMALES. L'INHALATION DE MÉTHANOL A CAUSÉ LES EFFETS TOXIQUES SUIVANTS CHEZ LES ANIMAUX: DES EFFETS SUR LES SYSTÈMES NERVEUX CENTRAL ET GASTROINTESTINAL, IRRITATION OCULAIRE, CÉCITÉ ET JETAGE NASAL. LES EFFETS TOXIQUES OBSERVÉS CHEZ LES ANIMAUX QUI ONT INGÉRÉ DU MÉTHANOL INCLUENT DES EFFETS ANESTHÉSIIQUES, UNE LÉSION DU NERF OPTIQUE ET UNE ACIDOSE. PRODUITS SYNERGIQUES : CHEZ LES ANIMAUX, DES CONCENTRATIONS ÉLEVÉES DE MÉTHANOL PEUVENT ACCROÎTRE LA TOXICITÉ D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES, PARTICULIÈREMENT LES TOXINES DU FOIE COMME LE TÉTRACHLORURE DE CARBONE. L'ÉTHANOL FAIT SE RÉDUIRE DANS UNE MESURE IMPORTANTE LA TOXICITÉ DU MÉTHANOL DU FAIT DE LA CONCURRENCE À LAQUELLE ILS SE LIVRENT POUR LES MÊMES ENZYMES MÉTABOLIQUES ET A ÉTÉ UTILISÉ DANS LE TRAITEMENT DE L'EMPOISONNEMENT AU MÉTHANOL. CAPACITÉ D'ACCUMULATION: LE MÉTHANOL EST FACILEMENT ABSORBÉ DANS L'ORGANISME PAR INHALATION OU PAR INGESTION. L'ABSORPTION PAR LA PEAU PEUT SE PRODUIRE EN CAS DE DÉCHIRURE DE LA PEAU OU EN CAS D'EXPOSITION PROLONGÉE. APRÈS ABSORPTION, LE MÉTHANOL EST DISTRIBUÉ RAPIDEMENT DANS LES TISSUS. UNE FAIBLE QUANTITÉ EST ÉLIMINÉE PAR L'EXPIRATION ET LES URINES. LE RESTE EST D'ABORD MÉTABOLISÉ EN FORMALDÉHYDE, LEQUEL EST ENSUITE MÉTABOLISÉ EN ACIDE FORMIQUE ET/OU EN FORMIATE. L'ACIDE FORMIQUE ET LE FORMIATE SONT FINALEMENT CONVERTIS EN DIOXYDE DE CARBONE ET EN EAU. CHEZ LES HUMAINS, LE MÉTHANOL EST ÉVACUÉ DE L'ORGANISME, APRÈS INHALATION OU EXPOSITION PAR VOIE BUCCALE, APRÈS UNE DEMI-VIE D'ÉLIMINATION D'UN JOUR OU PLUS EN CAS DE DOSES ÉLEVÉES (SUPÉRIEURES À 1000 MG/KG) OU DE 1,5 À 3 HEURES POUR DES DOSES FAIBLES (MOINS DE 100 MG/KG OU 76,5 À 230 PPM (100 À 300 MG/M3)).

**SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

INFORMATION ÉCOLOGIQUE

FORMALDEHYDE: TOXICITÉ AIGUË DE POISSON - LC50 (LEPOMIS MACROCHIRUS) 0.10 MG/L; LC50 (PIMEPHALES PROMELAS) 24.1 MG/L; LC50 (BRACHYDANIO RERIO) 41 MG/L.  
 METHANOL: TOXICITÉ AIGUË DE POISSON - LC50 (ONCORHYNCHUS MYKISS) 13200 MG/L; LC50 (PIMEPHALES PROMELAS) 28100 MG/L (96 HRS); LC50 (LEPOMIS MACROCHIRUS) 15400 MG/L (96 HRS). TOXICITÉ CRUSTACÉENNE AIGUË: EC50 (DAPHNIA MAGNA): 24500 MG/L (48HRS). TOXICITÉ ALGAIRE AIGUË: EC50 (SELENASTRUM CAPRICORNUTUM): 7.1 MG/L (48HRS).

**SECTION 13: INFORMATION SUR LA DISPOSITION DES DÉCHETS**

L'ÉLIMINATION DU PRODUIT ..... ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS LES RÉGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX APPLICABLES.

**SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**

DÉSIGNATION OFFICIELLE ..... LIQUIDES CORROSIFS, INFLAMMABLES, NSA (FORMALDÉHYDE, LE MÉTHANOL)  
 CLASSIFICATION DE TMG..... 8 (3)  
 NUMERO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT..... 2920  
 GROUPE D'EMBALLAGE..... III

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

CLASSIFICATION SIMDUT ..... D1A, D2A, D2B, B3, E.  
CONFORMITÉ DE CPR..... CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSIFIÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUÉ DU  
CPR ET CONTIENT TOUTE L'INFORMATION EXIGÉE PAR LE CPR.

**SECTION 16: AUTRE INFORMATIONS**

INFORMATION SUR LA PRÉPARATION

PRÉPARÉ PAR: LE GROUPE DE RÉGLIMENTATION, TÉLÉPHONE - (613)  
- 744-8896

DATE DE LA PRÉPARATION: LE 1 JUILLET, 2016

N.D. = NON DISPONIBLE

S.O. = SANS OBJET

L